

Annexe 10

EXIGENCES	QUALITES / COMPETENCES
Définir le périmètre, les enjeux, les impacts...	• Organisation
Collecter les informations auprès des parties prenantes	• Réceptivité Ecoute
Le cas échéant, mettre en œuvre les moyens et plans d'actions	• Organisation
Vérifier l'adéquation des moyens et plans d'actions avec ceux prévus	• Résistance au stress
Recenser la survenance d'événements similaires dans l'organisation	• Réceptivité et écoute
Identifier les facteurs de déclenchement	• Communication
Informar, le cas échéant, les organes de Gouvernance	
Mettre à jour, le cas échéant, la cartographie et/ou le plan d'actions	

Source : Lien entre la tâche « Gérer les événements pouvant être non assurables ou non assurés » et les caractéristiques nécessaires au gestionnaire de risques. Reproduit par « le référentiel métier » par AMRAE, 2013.